

COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2022

Secrétaire de séance : Martine BERNE

Présents : MM. PORCHEROT, PONCET, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERNE, CORDERO, CLERJON.

Absents excusés : M. BERLIER – MAURICOUT (pouvoir à CLERJON), ARMAND, CHARRIN (pouvoir à RIVOLLIER), GRUFFAZ (pouvoir à PORCHEROT), PLANTIER (pouvoir à ALBERT), BOUVERESSE.

Délibération n° 01-07-2022 examinée le 20/07/2022 - Restaurant scolaire – Périscolaire – Tarifs Année scolaire 2022 – 2023 - Approuvée

Délibération n° 02-07-2022 examinée le 20/07/2022 - Saint Etienne Métropole – Mise à disposition du téléservice « DECLALOC CERFA », téléservice de déclaration de meublés de tourisme et chambres d'hôtes - Approuvée

Délibération n° 03-07-2022 examinée le 20/07/2022 - Aménagement autour du barrage de l'ex-usine de moulinage du Dorlay – Approbation du devis - Approuvée

Délibération n° 04-07-2022 examinée le 20/07/2022 - Approbation convention avec le Cabinet Vétérinaire du Vallon - Approuvée

La séance est levée à 21 h 15.

Monsieur le Maire,
Jean-Philippe PORCHEROT,

La secrétaire de séance,
Martine BERNE,



Publié le : 22-07-2022
Auteur de l'acte : Jean-Philippe PORCHEROT
Qualité de l'auteur : Monsieur le Maire